SMITH et autres, que disait, il y a quelque temps à ses électeurs le sous-secrétaire d'état pour les colonies? En parlant de ce projet il déclarait qu'il serait approuvé par le gouvernement impérial en vue de changer nos relations avec la mère-patrie et de nous apprendre à nous défendre par nous-mêmes. (Ecoutez!) Il me semble que cette assertion est assez significative, venant surtout du sous-secrétaire des colonies, car. en définitive, cela veut dire que l'Angleterre se séparera de nous quand cela nous plaira. (Ecoutez!) Je ne suis pas de ceux qui dé-sirent cette séparation. Loin de vouloir en répandre l'idée dans le public je chercherai toujours à convaincre le peuple qu'il est pour nous de la plus haute importance de rester unis à la mère-patrie. (Ecoutez !)

L'Hon. M. DEBEAUJEU.—La presse étrangère ne nous a-t-elle pas fait des menaces et ne devons-nous pas nous tenir

prôts?

L'Hon. M. SEYMOUR. — Je suppose que mon hon. ami fait allusion à la presse des États-Unis. Il est vrai que certains journaux nous ont menacé d'une invasion terrible, mais a-t-on jamais eu rien d'officiel dans ce sens et ne sommes-nous pas dans les meilleurs termes avec le gouvernement américain? Allons-nous être dirigés maintenant par quelques journaux à sensation?

L'Hon. M. MACPHERSON. — M. SEWARD ne nous a-t-il pas menacé?

(Ecoutez ! et rires.)

L'Hon. M. SEYMOUR. — Pas depuis qu'il fait partie du gouvernement. (Ecoutes! écoutes! et rires.)

L'Hon. M. CAMPBELL. — Qui, peu avant la dernière élection présidentielle.

L'Hon. M. SEYMOUR. - C'est une petite affaire. (Rires.) J'ai fait voir, hons. messieurs, que ce projet n'avait pas de précédent, même de l'autre côté de notre frontière. Au milieu des théories républicaines les plus avancées, nos voisins n'ont jamais proposé de changer une constitution de cette manière,.... ils n'en ont jamais changé du moins sans domander, par un moyen ou un autre, le consentement du peuple. L'hon. M. Ross a fait allusion, je crois, à l'union de l'Angleterre et de l'Irlande. Tout le monde sait comment cette union s'est effectuée. Dans son Histoire de la Constitution, MAY prétend qu'elle a coûté un million et demi de livres sterling. Et comment a été traitée la représentation? L'Angleterre, qui est le plus riche des deux pays, a-t-elle

donné prépondérance à l'Irlande comme nous voulons le faire pour les provinces maritimes?

L'Hon. M. ROSS. — Mais c'était une union législative, tandis que chez nous la représentation sera basée sur la population.

L'Hon. M. SEYMOUR.—Cela n'affecte en rien la question. Quelle était, après l'union, la représentation de l'Irlande dans la chambre des communes? 100 membres sur 656, et 28 sur 450 dans la chambre des Lords. Or, l'Angleterre, tout en considérant cette union nécessaire, ne jugea pas à propos de donner prépondérance et à faire une juste part de représentation au royaume nouvellement uni.

L'Hon. M. ROSS.—Parce que le parlement anglais n'admet pas le principe de la représentation d'après la population.

L'Hon. M. SEYMOUR.—On me dira tout à l'heure que la nouvelle constitution

n'est ni américaine ni anglaise.

PLUSIEURS HONS MEMBRES.-C'est un projet tout canadien. (Ecoutez!) L'Hon. M. SEYMOUR. - Ni l'un ni l'autre-c'est une constitution amphibie. (Rires.) En Angleterre aucun changement important dans les lois ne s'opère qu'après avoir été discuté durant plusieurs sessions et est toujours suivi d'un appel au peuple. Même la question du cens électoral qui, comparativement à celle qui nous occupe, est d'une importance secondaire, a été discutée en parlement pendant des années et la loi une fois passée a été soumise au peuple. Or, quelles sont les fonctions de la législature de ce pays? Ne sommes-nous pas assemblées ici pour faire des lois avantageuses à la nation? (Ecoutez!) Ces lois peuvent être abrogées si elles ne conviennent pas aux populations Mais aujourd'hui on propose de changer toute la constitution, toute l'économie intérieure de notre société, en un mot on veut faire une révolution sans consulter le peuple et sans pouvoir jamais revenir sur ce changement une fois qu'il sera effectué; cette importante question n'intéresse-t-elle pas chaque propriétaire canadien aussi bien que nous? Des millions de particuliers n'y sont ils même pas plus intéressés que les membres du conseil exécutif du Canada? Et voilà que ces messieurs préparent un projet et le soumettent à la chambre en disant aux députés du peuple : "Vous n'aves pas le droit de consulter vos électeurs sur cette question, vous ne pouves rien y changer, il faut l'accepter telle qu'elle.